

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Carrefour Saint-Romuald

LE MAIRE DE LÉVIS DONNE LE COUP D'ENVOI À UNE PREMIÈRE VAGUE D'INVESTISSEMENTS DE 132 M\$

Lévis, le 28 mai 2014. – « Une première série d'investissements immobiliers de l'ordre de 132 M\$, effectuée par Logisco, Maestri Terra et Groupe Maurice, confirme notre volonté de maintenir la cadence en matière de développement économique. Avec la création de près de 1 000 emplois, ces investissements contribuent de façon significative à l'essor d'un des grands pôles de développement de la Ville de Lévis, le pôle Chaudière, situé à la tête des ponts », a déclaré Monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

Au cours des derniers mois, la Ville a mis de l'avant une série d'initiatives afin d'accélérer la mise en œuvre de projets concrets, en se dotant notamment d'un *Programme particulier d'urbanisme* (PPU) qui énonce clairement la vision du développement dans cette partie du pôle Chaudière. « Nous sommes également dans un processus de révision de nos outils réglementaires et de nos façons de faire pour faciliter et accélérer les constructions, le tout selon une approche plus agile et en harmonie avec la qualité de vie que nous souhaitons offrir aux gens du secteur. Nous nous réjouissons aujourd'hui de l'annonce de ces investissements qui viennent confirmer l'attractivité de Lévis comme pôle majeur de développement», a précisé le maire.

« Dès notre arrivée au conseil de la Ville, nous avons modifié nos façons de faire avec l'objectif d'être plus agiles, plus efficaces et plus rapides. Le 9 mai dernier, nous avons annoncé la création d'un Bureau de projets, une véritable unité de coordination, de planification et de résolution de problèmes qui assurera la coordination de toutes les ressources de la Ville contribuant à la planification et à la réalisation des projets, mais qui proposera également aux membres du conseil municipal des critères de priorisation de projets. Il s'agit d'une porte d'entrée unique pour le dépôt et la conclusion des grands projets de développement résidentiel, commercial et industriel présentés par les promoteurs », a poursuivi le maire.

Une première vague d'investissements

Concrètement, le projet *Complexe Pôle Sud* du groupe Logisco regroupe quatre immeubles à vocation commerciale avec espaces à bureau. Les commerces occuperont le rez-de-chaussée alors que les espaces à bureau seront aménagés aux étages. Une clinique médicale, une pharmacie, des services paramédicaux ainsi que des restaurants et des boutiques s'y établiront. Un stationnement souterrain de 500 espaces ainsi que 300 cases extérieures sont prévus. Pour sa part, le Groupe Maurice avec son projet *Le Quartier Sud* propose des résidences pour personnes retraitées. Au total, sept étages seront construits pour y regrouper 309 unités dont 254 appartements-services en location et 34 condominiums à l'achat. Enfin, le projet de Maestri Terra prévoit la construction de quatre bâtiments à vocation commerciale et à grande surface. Un marché d'alimentation santé, une chaîne de restauration rapide et d'autres commerces abriteront les lieux. Aussi, 480 cases de stationnement seront accessibles.

DES BÉNÉFICES À COURT TERME

« Ces investissements des trois promoteurs partenaires auront un impact direct pour la Ville, la population et les touristes en visite à Lévis », a souligné le maire. Outre la création de près de 1 000 nouveaux emplois, les projets annoncés permettront de diminuer considérablement les fuites commerciales à la tête des ponts, fuites qui sont évaluées à 293 M\$ sur une base annuelle, tout en favorisant ainsi l'achat local et la construction de nouvelles surfaces commerciales. Des revenus annuels de taxes foncières de quelque 3,5 M\$ découleront de la réalisation des projets annoncés aujourd'hui.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET FLUIDITE DE LA CIRCULATION

Dès cet automne, après deux ans de travaux, la Ville mettra la touche finale à l'aménagement des rues Ernest-Lacasse et de la Concorde, avec des investissements globaux de 10,6 M\$. En 2015, la Ville investira également près de 4,5 M\$ dans l'amélioration de ses infrastructures sanitaires afin de mettre à niveau ces équipements dans la partie nord-ouest du secteur de Saint-Romuald. De plus, la reconfiguration de l'échangeur 314, amorcée en 2013 par le ministère des Transports, requiert une somme de 8,1 M\$, dont 5,3 M\$ sont assumés par la Ville.

«En plus de ces investissements municipaux, le développement des routes et le transport en commun sont au cœur des préoccupations des citoyens de Lévis. Pour assurer la fluidité de la circulation, nous agirons à la fois sur le développement du transport en commun et le développement de nos grands axes routiers, incluant l'amélioration des entrées et des sorties de la Ville de Lévis », a lancé le maire.

«Nous allons également profiter de l'essor de ce secteur pour développer, en matière de transport collectif, une véritable «colonne vertébrale» avec des fréquences accrues d'est en ouest et des connexions efficaces vers les quartiers afin d'assurer la fluidité de la circulation. Le nouveau partenariat entre Québec et Lévis en matière de mobilité durable ouvre la voie à une véritable action concertée favorisant la fluidité de la circulation à l'échelle métropolitaine », a précisé le maire.

« Avec ces projets d'envergure, la Ville de Lévis donne le ton à une nouvelle approche en matière d'urbanisme, a ajouté le maire. En effet, conçu de façon à favoriser la mobilité durable, l'ensemble du projet préconise une forte densité d'occupation du sol, une grande mixité des usages, l'aménagement de stationnements souterrains, des trottoirs omniprésents et conviviaux, ainsi qu'une architecture conviviale des rez-de-chaussée, dans le but d'encourager les déplacements piétonniers entre les différents usages et vers les services de transport en commun.

Le Carrefour Saint-Romuald se veut résolument urbain, dense, mixte et tourné en bonne partie vers le piéton. La consolidation du pôle Chaudière constitue également une opportunité pour optimiser l'offre de transport en commun entre les pôles de la ville, et ce faisant, favoriser le sentiment d'appartenance à la grande ville.

« Ces réalisations confirment le positionnement de Lévis au sein de la Communauté métropolitaine de Québec, conformément au Plan métropolitain d'aménagement et de développement, de même que sa place comme chef de file et moteur économique de la région métropolitaine et de la Chaudière-Appalaches », a conclu le maire de Lévis.

- 30 -

Source: Direction des communications **Information:** Francis Martel 418 835-8292 418 572-7820

Direction des communications

